



# RESERVATION DES MERCREDIS

*Accueil de loisirs*

**NOM :**

**PRENOM :**

Les réservations doivent se faire au moyen :

- du formulaire papier disponible au pôle enfance ou en téléchargement sur le site internet de la ville de Saint-Tropez, ou,
- du portail des familles, plate-forme dématérialisée, accessible depuis le site internet de la ville de Saint-Tropez,
- au minimum 8 jours avant la date demandée.

Toutes les journées de réservation sont dues, sauf si l'annulation est faite au pôle enfance par un document écrit, daté et signé, le jeudi précédent le mercredi réservé ;

En cas de désistement non justifié (certificat médical ou attestation sur l'honneur en cas de raisons familiales), après la période d'inscription, les réservations restent dues.

## HORAIRES D'OUVERTURE POUR LES MERCREDIS :

- Le matin : de 8h00 à 9h00

- Le soir : de 17h00 à 17h50

THEME : « A la découverte du monde »

PERIODE : les mercredis de Septembre et Octobre, hors vacances scolaires

MERCREDI 02 Septembre

MERCREDI 30 Septembre

MERCREDI 09 Septembre

MERCREDI 07 Octobre

MERCREDI 16 Septembre

MERCREDI 14 Octobre

MERCREDI 23 Septembre

SIGNATURE :

Ville de Saint-Tropez

Services périscolaire et extrascolaire

Pôle Enfance – 1 Chemin des vendanges

Tel 04 94 81 30 11 / Fax 04 94 97 71 57

poleenfance@ville-sainttropez.fr



Horaires

Pendant la période scolaire : mercredi de 8h00 à 17h50

Pendant les vacances : lundi à vendredi de 8h00 à 17h50